III. CATALOGUE DES REGLEMENTS APPLICABLES

3.1 - ZONES À RISQUE FORT OU À MAINTENIR « NON-AEDIFICANDI ».

Règlement X

Type de zone : Risque torrentiel, Glissement de terrain, Ravinement - risque fort

3.2 - ZONES À RISQUE MODÉRÉ OU FAIBLE

Règlement C

Type de zone : Instabilité de terrain - risque faible

Règlement D

Type de zone : Instabilité de terrain - risque moyen

Règlement E

Type de zone : Terrains hydromorphes - risque faible

Règlement F

Type de zone : Terrains hydromorphes - risque moyen

Règlement I

Type de zone : Risque torrentiel - risque faible

Règlement J

Type de zone : Risque torrentiel - risque moyen